



LETTRE D'INFORMATIONS MUNICIPALES OCTOBRE 2026

Chères concitoyennes et chers concitoyens,

Ce mois de septembre a d'abord été celui de la rentrée des classes. Nous avons souhaité la bienvenue à Mme Hélène LARBAIGT, la nouvelle Professeur des écoles de notre CE2 / CM1 de 22 élèves dont le 3/4 temps est complété par le 1/4 temps de Mme Florence LACOSTE. En définitive notre RPI se retrouve avec un 1/2 poste en moins à Saint-Goin suite à la baisse des effectifs.

Le Conseil Municipal du 10 septembre a voté à l'unanimité la réfection du chemin de la Campagne (devis LAFFITTE d'environ 10 000 €), mais n'a pas pris en compte celui de la réfection peinture de la signalisation du marquage au sol en raison de son montant (devis LAFFITTE de 4723 €). Il est envisagé que des membres du Conseil refassent bénévolement les passages piétons, dents de requin des ralentisseurs et les îlots directionnels...tout comme le nettoyage du parvis de la Mairie et le passage d'une couche d'imperméabilisant oléofuge réalisé dernièrement par Bruno Dupuis et Pierre Cassou que l'on remercie.

Une subvention exceptionnelle de 100 € a aussi été unanimement décidée symboliquement pour la Protection Civile, à titre solidaire suite aux incendies de cet été.

Le Conseil a également décidé de ne pas donner suite à la demande de replantation de haies au chemin de la Campagne formulée par l'AICA, en dépit de l'intérêt de cette demande sur le plan écologique, pour des raisons d'entretien (taille et élagage) à l'avenir. Il a été suggéré aux chasseurs de proposer un autre endroit. Il a aussi été clairement établi qu'une telle opération ne se ferait pas sans l'avis des exploitants agricoles.

Le CM a par ailleurs examiné l'étude des chemins ruraux réalisée par l'APGL et fait les remarques nécessaires pour l'achèvement de cette étude et la remise en état de certains chemins favorisant la mobilité douce (marches, randonnées pédestres et cyclistes).

La séance s'est terminée par le compte rendu de la dernière Réunion du Comité Syndical du Vert. Tous les membres du CM reçoivent maintenant l'ordre du jour des séances et un compte rendu écrit qui leur permet de se tenir informés et d'informer la population.

Il vous est rappelé que vous pouvez obtenir des informations plus détaillées des réunions des CM en allant sur le site de la Mairie grâce à notre conseiller et spécialiste informatique Quentin LACOTTE qui gère ce site.

Ce mois de septembre a aussi connu le prolongement de la sécheresse et des inquiétudes ont surgi quant à notre alimentation en eau. Le débit de la nappe d'alimentation a baissé à 35m³/heure (il était à 170m³/heure cet hiver). **Il va falloir apprendre à économiser la ressource.** Ce début octobre devrait heureusement connaître un renversement de tendance et des pluies sont attendues.

Les travaux de DECI au château d'eau pour couvrir le lotissement Rimbères vont être effectués après avoir été reculés, pour éviter une remise en eau du château d'eau en cette période de sécheresse.

Cet été a été marqué par une panne importante du réseau Orange : dès le mois de juin des abonnés Sosh et Orange ont été privés de connexion pendant plusieurs semaines, sans que l'on puisse obtenir la moindre explication, et sans que l'on puisse établir la moindre cohérence : il n'y avait pas de travaux sur la commune et les personnes concernées n'habitaient pas dans le même secteur, ceux qui ont été

dépannés fin juillet ont été remplacés par d'autres privés de connexion tout aussitôt. Le rétablissement prévu a été reporté de semaine en semaine. Début septembre il y avait encore 14 abonnés sans connexion depuis début août, qui n'ont été dépannés que lundi 21 !

Les Virades de l'espoir, dimanche 27, n'ont pas connu le succès espéré dans la vallée. La délocalisation à Moumour de cette 20^{ème} édition et les nombreuses animations qui se sont tenues ces derniers temps (journées du Patrimoine, Jeux Olympiques de Géronce) en sont-elles une explication ? 1450 € ont tout de même pu être récoltés pour la recherche contre la mucoviscidose ! (contre plus de 3000 € l'an dernier). Remercions les bénévoles qui ont organisé cette action caritative ainsi que les généreux participants en espérant faire mieux l'an prochain.

Jeudi 24, afin d'éviter un cycliste, et bien que ne roulant pas vite, **le car scolaire a heurté un poteau rouge de protection devant chez Germaine**, détériorant l'enrobé refait récemment.

Un constat a été établi avec l'entreprise responsable en vue des réparations.

Cet incident revêt un caractère exceptionnel, puisque l'itinéraire du bus a été modifié en raison des travaux en cours sur la place de Saint-Goin, et engendrant une circulation plus importante dans notre village.

Ceci nous amène à vous reparler de la sécurité routière au village. En 2014 nous avons élaboré un plan de sécurité comportant de nombreuses mesures dont la principale réside dans une limitation de la vitesse à 30 kms/heure. Cette limitation est diversement respectée et nous sommes régulièrement pris en tenailles entre ceux qui ne la respectent pas et ceux qui nous demandent de la faire respecter ! A plusieurs reprises, nous avons été alertés par M. Pierre Solanille qui se plaint de la vitesse excessive de certains et des engins agricoles. Son intention est de constituer en quelque sorte un comité de riverains et d'intenter diverses actions. Nous l'avons reçu en mairie et lui avons proposé une réunion le 19 octobre...

Enfin, M. et Mme Chauvin, qui habitaient au 12 rue de Josbaig me chargent de vous dire qu'ils vendent leur maison. C'est une grande maison sur 2 niveaux avec 4 Chambres, un garage pour 2 voitures et 350 m² de terrain.

Renseignements auprès de Mme Porrachia (06 89 23 74 34).

Les Permanences France Service se tiendront les 22 et 29 octobre sur RDV au 05 59 34 52 53.

Au nom du Conseil Municipal je vous souhaite une belle entrée dans l'automne et un bon passage à l'heure d'hiver.

Bien cordialement
Claude LACOUR

